

M. TOMPKINS: Je puis dire que les billets de banque sont garantis par l'actif général de la banque et, en outre, par la double responsabilité des actionnaires.

M. IRVINE: L'actif général de la banque n'est-il pas considéré avoir la même valeur que l'or par le Conseil du Trésor?

M. TOMPKINS: Je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire. Une banque dépose des valeurs de diverses catégories.

M. IRVINE: Lorsqu'elles sont déposées, ces valeurs sont considérées comme de l'or.

M. TOMPKINS: Je ne vois pas par quel miracle vous pouvez opérer ce changement.

M. IRVINE: Avec le meilleur régime bancaire du monde, la chose est facile.

M. TOMPKINS: Je l'ai déjà dit, les billets de banques sont garantis par l'actif général de la banque. La loi n'exige pas qu'elle donne une garantie-or ou proportionnelle pour couvrir ses billets en circulation; cette chose n'a jamais été requise des banques.

M. BIRD: Cette garantie n'est requise que pour les émissions supplémentaires.

M. TOMPKINS: Le surplus de circulation doit être couvert, dollar par dollar, par des billets du Dominion ou de l'or déposé à la réserve centrale d'or.

*M. Bird:*

Q. Vous dites que dans un pays étendu comme le nôtre, il est nécessaire d'exiger une garantie d'au moins 50 p. 100 pour toute émission de billets du Dominion. Vous n'avez pas donné la raison, monsieur Hyndman.—R. 50 p. 100 est à peu près le pourcentage, ou un peu plus, que la garantie exigée par les banques de réserve fédérale. Elles exigent 40 p. 100.

Q. A-t-on jamais donné de raison indiquant pourquoi cette somme est requise? 25 p. 100 ou même 10 p. 100 ne serait-il pas suffisant? A-t-on jamais démontré que l'on exigeait présentement une garantie de 50 p. 100?—R. C'est à peu près le pourcentage arrêté par les autres pays, c'est-à-dire les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Q. Vous m'avez paru faire une distinction injuste quand vous avez dit qu'un pays vaste comme le nôtre exigeait une telle garantie, et je voulais savoir pourquoi vous aviez fait cette déclaration.—R. Notre pays est très vaste.

Q. Vous ne croyez pas que l'or ne constitue qu'une garantie morale, qu'on ne l'exige qu'à cette fin?—R. Nos lois nous obligent à garder une réserve d'or dans toutes les provinces pour le rachat des billets du Dominion quand on les présente.

Q. Mais pas seulement pour des motifs psychologiques?—R. Parfois.

*M. Irvine:*

Q. Vous n'observiez pas cette pratique pendant la guerre?—R. Non. Nos billets n'étaient pas rachetables en or pendant la guerre.

Q. Ce serait tout aussi bien s'ils n'étaient pas rachetables maintenant?—R. Je ne puis partager cette opinion.

Q. Pourquoi? Qui a besoin d'or; pourquoi en a-t-on besoin si ce n'est pour les dents? Il n'a pas d'autre valeur?—R. Il est parfois très utile pour le change.

*M. Spencer:*

Q. Il n'y a pas de demande d'or pour les fins du change?—R. Très, très peu; presque pas.